

► Lutter contre les ségrégations socio-spatiales :  
Enjeux et leviers de la mixité sociale et scolaire

## Parcours qualifiant

De juin à décembre 2022



Les quartiers politique de la ville sont marqués par des **phénomènes de ségrégation sociale et urbaine** qui ont des conséquences sur la composition sociale des écoles. Or, **l'absence de mixité scolaire accentue les inégalités**, peut conduire à des stratégies d'évitement de la part des familles les plus dotées et nuit à **l'attractivité** des quartiers.

Ces enjeux sont pleinement saisis par les politiques publiques qui ont fait de la mixité sociale un enjeu majeur tant sur le plan urbain (Nouveau programme de renouvellement urbain) que dans le champ éducatif (programme national des Cités éducatives) de la politique de la ville.

Malgré une ambition posée et partagée, il n'est pourtant pas aisé d'appréhender ces problématiques à la fois complexes et anciennes et de les traduire en stratégies mobilisant, à l'échelle des territoires concernés et de leur environnement, les différents systèmes d'acteurs qui seront déterminants pour restaurer la promesse républicaine d'égalité.

**L'IREV, centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France, propose un parcours qualifiant** afin d'accompagner des territoires mobilisés sur ces enjeux à :

- ✓ Cerner les problématiques liées aux ségrégations socio-spatiales ;
- ✓ Appréhender les enjeux de mixité scolaire et résidentielle ;
- ✓ Identifier les leviers et leurs limites ;
- ✓ Porter un regard local autour d'acteurs mobilisés et de leurs expérimentations inspirantes.

**Ce parcours comporte 3 sessions, complémentaires et interdépendantes, qu'il est fortement recommandé de suivre dans sa totalité.**

Le parcours vise à **rassembler, pour chaque territoire, différents professionnels et institutions** : collectivités locales (directions habitat, Renouvellement urbain, éducation, politique de la ville, prévention des discriminations), services de l'Etat (Education nationale, délégué du préfet, DDT...), les bailleurs sociaux, les Départements et région Hauts-de-France.

**Session 1 : Webinaire introductif : « La mixité sociale à l'école : Enjeux et défis »**

**Mardi 21 juin 2022-14H00-16H00**

**Session 2 : Cycle de qualification**

**J1-le mardi 20/09/2022 : Les enjeux de la mixité résidentielle au sein des QPV, une injonction protéiforme, aux effets contrariés et limités sur la composition sociale et ethnique des établissements scolaires.**

**J2-le mercredi 21/09/2022 : Mixité scolaire et Politique de la ville, sous quelles conditions peut-on renforcer l'attractivité des établissements ?**

**J3-le jeudi 6/10/2022 Les parents, acteurs de la mixité ? Les enjeux d'une approche interculturelle au sein des relations éducatives**

**Session 3 : Visite de site (date à déterminer)**

► **[S'inscrire](#)**

► **Frais d'inscription :**

- Participation gratuite pour les professionnels des services de l'Etat, de la Région et des territoires adhérents du GIP IREV
- 600 € pour le parcours pour les professionnels des territoires non adhérents

## ► Présentation

L'IREV, Centre de ressources de la Politique de la ville des Hauts-de-France, a proposé en juillet 2021 une conférence intitulée « [Mixité scolaire et sociale : Quels enjeux, quelles alliances ?](#) ». Les réflexions portaient sur deux piliers de l'action publique en matière d'équité territoriale et d'égalité des chances à destination des quartiers prioritaires : les programmes de renouvellement urbain et des cités éducatives. Ces deux programmes, aux temporalités différentes, portent des ambitions similaires en matière de **mixité sociale** et ont vocation à articuler leurs interventions.

Les apports de cette conférence ont permis d'esquisser quelques enjeux :

### *Un tissu urbain et scolaire interdépendant*

Les pratiques d'affectation des élèves au sein des établissements scolaires publics s'appuient sur des logiques spatiales (sectorisation scolaire) et sont initialement déterminées par le lieu de résidence. S'agissant des quartiers prioritaires, dont les contours sont déterminés par la concentration urbaine de pauvreté, ceux-ci sont marqués par une spécialisation sociale parfois structurée par la nature de l'habitat. Le premier Programme de Rénovation Urbaine (PNRU) a parfois peiné à contrer ces effets délétères malgré une ambition forte. En effet, selon le rapport de la cour des comptes portant sur l'attractivité des quartiers, cet impact semble limité : « *Les nouveaux résidents des quartiers prioritaires présentent souvent des profils sociaux, économiques et familiaux plus précaires que ceux qui quittent ces quartiers* »<sup>1</sup>.

Force est de constater que ces mécanismes socio-spatiaux contribuent à structurer l'occupation sociale des quartiers. Ils marquent une forte ségrégation résidentielle, mettant en exergue des réalités scolaires extrêmement variables. En effet, la distribution géographique de l'offre scolaire révèle une répartition très inégale des populations scolaires tant du point de vue des catégories sociales que de l'origine ethnique.

### *Une ségrégation sociale plus marquée dans les quartiers prioritaires qui accentue le poids des inégalités*

Une des réponses territoriales apportée à la lutte contre les inégalités scolaires et sociales a été la mise en œuvre des réseaux d'éducation prioritaire renforçant l'affectation de moyens supplémentaires. Selon le rapport d'A. Azema et P. Mathiot <sup>2</sup>, cette logique de compensation a eu des effets plutôt limités voire délétères. Le rapport pointe notamment les effets de labellisation et de concurrence inter-établissements sur les pratiques d'évitement et de mobilité de certaines familles. Les efforts tant consacrés à la réussite scolaire des élèves issus des quartiers populaires et à la traduction effective d'une politique d'égalité des chances ne peuvent se concevoir dans les murs de quartiers et d'établissements ségrégués. Les travaux d'Agnès Van Zanten<sup>3</sup> soulignent que l'absence de mixité sociale, ethnique et scolaire est un facteur important de production d'inégalités parce qu'elles entraînent des effets de pairs, de baisse de climat scolaire et de la qualité de l'offre. Les inégalités de réussite et in fine de diplomation sont fortement marquées dans les quartiers prioritaires et les contextes les plus ségrégués. Ces constats corroborent les enseignements du CNESCO : « *Quels que soient la qualité et l'engagement des équipes pédagogiques tout particulièrement dans les réseaux*

---

<sup>1</sup> <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/levaluation-de-lattractivite-des-quartiers-prioritaires>

<sup>2</sup> [Rapport Mission territoires et réussites, remis le 4 novembre 2019](#)

<sup>3</sup> [Avenel Cyprien. Agnès Van Zanten, L'École de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue. In: Recherches et Prévisions, n°81, 2005. Territoires, action sociale et développement. pp. 101-103.](#)

*d'éducation prioritaires, celles-ci sont impuissantes à contrarier les effets délétères de la concentration extrême des difficultés scolaires et sociales des établissements « ghettos ».* <sup>4</sup>

### **Une école de la République au cœur du maillage institutionnel et des relations de coopération**

La concentration des difficultés et ses conséquences au sein des établissements scolaires situés en QPV amplifient la relation de l'école à son territoire. L'école est au cœur des politiques urbaines et s'appuie sur un maillage territorial que l'on peut considérer comme un écosystème d'acteurs influents, indispensables et interdépendants.

Le bilan tiré du premier programme de rénovation urbaine le rappelle. Si les enjeux de peuplement sont centraux, l'école tient aussi une place prépondérante dans ces projets urbains et sociaux. Elle fait l'objet d'attention sur sa situation géographique, sur la qualité de son bâti, sur son offre pédagogique et plus globalement sur son attractivité.

De la même manière, les expérimentations portées dans le cadre des Cités éducatives corroborent cette volonté de faire converger les dynamiques locales de coopération éducative dans les quartiers à faible mixité scolaire. Le dernier rapport d'évaluation du CNOE<sup>5</sup> rappelle que ce programme doit représenter une démarche systémique et globale qui marque un nouveau cap des politiques éducatives à l'échelle d'un territoire.

Force est de constater que les quartiers populaires bénéficient de politiques publiques ambitieuses pour contrer les effets délétères des ségrégations socio-spatiales. Un ensemble d'initiatives, de coopérations, d'alliances existent et traduisent à la fois les potentialités des territoires à se mobiliser mais également leurs limites.

### **Se qualifier pour mieux se mobiliser**

L'espace scolaire entretient une logique de marché et de concurrence. Le poids de la performance scolaire semble fortement alimenter les pratiques d'évitement et de fuite (établissements privés, options rares...). Aussi, les travaux d'Oberti <sup>6</sup> rappellent que la ségrégation scolaire n'est pas que le simple reflet de la ségrégation résidentielle. D'autres mécanismes contribuent à les accentuer avec des effets significatifs sur les inégalités scolaires.

Afin d'accompagner les acteurs des territoires de la Politique de la ville à :

- ✓ **Identifier ces mécanismes de différenciation sociales au sein des écoles et leurs effets sur une moindre réussite des élèves issus des quartiers prioritaires ;**
- ✓ **Identifier les leviers potentiels et leurs limites sur les volets scolaires, sociaux, éducatifs, urbains... ;**
- ✓ **Faire converger la mobilisation de moyens humains et financiers au service d'un projet stratégique de territoire visant à atténuer voire contrer les logiques ségrégatives.**

**L'IREV, centre de ressources Politique des Hauts-de-France, propose un parcours de qualification « Lutter contre les ségrégations socio-spatiales : Enjeux et leviers de la mixité sociale et scolaire »**

---

<sup>4</sup> [CNESCO, Dossier de synthèse, Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? CNESCO, 2016](#)

<sup>5</sup> [CNOE, Rapport annuel concernant l'expérimentation des cités éducatives, 2020](#)

<sup>6</sup> Ben Ayed, Choukri. « Oberti Marco. L'école dans la ville : ségrégation–mixité–carte scolaire. Paris : Presses de Sciences-Po, 2007. – 304 p. (Académique). », *Revue française de pédagogie*, vol. 160, no. 3, 2007, pp. 172-174.

## **Le parcours sera composé de 3 sessions :**

- ✓ Un webinaire introductif (2H00)
- ✓ Un cycle de qualification composé de 3 journées
- ✓ Une visite de site

Sans ambitionner une approche exhaustive de la mixité scolaire et résidentielle, la diversité des formats proposés permettra de s'appuyer sur le regard de chercheurs et experts, d'institutions, d'acteurs de terrains afin de mieux appréhender les problématiques de ségrégations socio spatiales, d'identifier les leviers urbains et sociaux et de donner à voir des expérimentations locales inspirantes.

### **Session 1 : Webinaire introductif : « La mixité sociale à l'école : Enjeux et défis »**

**Mardi 21 juin 2022-14H00-16H00**

- ✓ Les principaux enseignements de la recherche, **Marco Oberti**, Sciences Po – OSC, Professeur de sociologie
- ✓ Retour sur le rapport d'évaluation du « plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais », **Isabelle Bertolino**, Doctorante au conseil départemental de Haute-Garonne

### **Session 2 : Cycle de qualification**

Cette session est consacrée aux journées de qualification. Les places sont limitées. Chaque journée sera conçue autour d'expertises scientifiques, de retours d'expériences locales et de travaux de groupe.

**J1-le mardi 20/09/2022 : Les enjeux de la mixité résidentielle au sein des QPV, une injonction protéiforme, aux effets contrariés et limités sur la composition sociale et ethnique des établissements scolaires.**

**J2-le mercredi 21/09/2022 : Mixité scolaire et Politique de la ville, sous quelles conditions peut-on renforcer l'attractivité des établissements ?**

**J3-le jeudi 6/10/2022 Les parents, acteurs de la mixité ? Les enjeux d'une approche interculturelle au sein des relations éducatives**

### **Session 3 : Visite de site (date à déterminer)**

L'IREV vous propose de rencontrer un territoire pro-actif sur le sujet de la mixité sociale et scolaire. Engagé de manière historique dans la rénovation urbaine, le travail conjoint mené au service d'un quartier d'intérêt national a permis des investissements successifs qui témoignent d'une prise en compte systémique des enjeux de mixité.

Les leviers liés à l'habitat, à la culture, aux transports, à l'accessibilité ont été activés. La mutation du quartier accorde une place prépondérante aux établissements scolaires. La définition de nouveaux parcours, la création d'un internat d'excellence au sein du collège et la perspective d'un pôle éducatif rassemblant l'offre scolaire, périscolaire et extrascolaire témoignent de cette ambition.

Ce temps permettra de visiter le site mais également d'échanger avec les acteurs locaux engagés (Intercommunalité, ville, représentants de l'éducation nationale, acteurs sociaux...).

# S'inscrire

► En savoir plus :

**Ingrid DEQUIN, Responsable Pôle prévention des discriminations**

03 20 25 61 56 – 06 77 64 63 95

[i.dequin@irev.fr](mailto:i.dequin@irev.fr)